

## **Compte rendu de Séance de Conseil** **du vendredi 28 mars 2014 à 19h00**

### **Etaient présents :**

Pierre CANESSE, Angélique LAVOISY, Claude LESSCHAVE, Lucie DROLEZ, Michel BRASSART, Karine RAVASSARD, Philippe DESMET, Véronique BOTTE, Jean-Michel HOORELBEKE, Monique HENNEBELLE, Jean-Marc DROLEZ, Virginie GLOWACKI, Gaëtan PRENSIER, Céline RAOUL, Roger RYELANDT, Maryline PARQUET, Frédéric LALLEMANT, Nadia GOLINSKI ;

**Absents :** Philippe AMIELH, Rachel LY SIN CHENG, Vincent DELAUTRE, Odile BLONDEL, Patrick CROMMELINCK

### **Délibération n° 1 - Installation du conseil municipal et élection du Maire**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur BRASSART Michel qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installés les conseillers municipaux élus dans leurs fonctions.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire : Monsieur Claude LESSCHAVE

#### **Election du Maire**

Le Président après avoir donné lecture des articles L 2122-4 et L.2122-7 du CGCT., a invité le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du Maire

Monsieur CANESSE Pierre se déclare candidat au poste de Maire

Chaque conseiller à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement de vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
Bulletins Blancs :	0
Suffrages exprimés :	18

Majorité absolue : 10

Monsieur CANESSE Pierre ayant obtenu 18 voix, la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

### **Délibération n° 2 - Fixation du Nombre d'Adjoints**

En vertu de l'article L.2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil.

Le nombre de conseillers municipaux étant de 23 pour la commune, le nombre d'adjoints peut être fixé à 6.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer à six, le nombre des adjoints.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte la proposition de Monsieur le Maire

### **Délibération n° 3 - Election des six adjoints**

Monsieur BRASSART Michel se porte candidat au poste de **1<sup>er</sup> adjoint**

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
Bulletins Blancs :	0
Suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	10

Monsieur BRASSART Michel ayant obtenu 18 voix, la majorité absolue, a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint.

\*\*\*\*\*

Madame LAVOISY Angélique se porte candidat au poste de **2<sup>ème</sup> adjoint** :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
Bulletins Blancs :	0
Suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	10

Madame LAVOISY Angélique ayant obtenu 18 voix, la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>ème</sup> Adjoint

\*\*\*\*\*

Monsieur DESMET Philippe se porte candidat au poste de **3<sup>ème</sup> adjoint** :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
Bulletins Blancs :	0
Suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	10

Monsieur DESMET Philippe ayant obtenu 18 voix, la majorité absolue, a été proclamé 3<sup>ème</sup> Adjoint

\*\*\*\*\*

Madame BOTTE Véronique se porte candidat au poste de **4<sup>ème</sup> adjoint** :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
Bulletins Blancs :	0
Suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	10

Madame BOTTE Véronique ayant obtenu 18 voix, la majorité absolue, a été proclamé 4<sup>ème</sup> Adjoint

\*\*\*\*\*

Monsieur HOORELBEKE Jean Michel se porte candidat au poste de **5<sup>ème</sup> adjoint** :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
Bulletins Blancs :	0
Suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	10

Monsieur HOORELBEKE Jean Michel ayant obtenu 18 voix, la majorité absolue, a été proclamé 5<sup>ème</sup> Adjoint

\*\*\*\*\*

Madame RAVASSARD Karine se porte candidat au poste de **6<sup>ème</sup> adjoint** :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
Bulletins Blancs :	0
Suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	10

Madame RAVASSARD Karine ayant obtenu 18 voix, la majorité absolue, a été proclamé 6<sup>ème</sup> Adjoint

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée